

POLE
RESSOURCE

VIE
ASSOCIATIVE

Charte des Pôles Ressources d'aide au développement de la vie associative

Préambule

La présente charte trouve ses racines dans les valeurs et pratiques d'acteurs et d'actrices de terrain ancrés dans la région Nord – Pas de Calais et réunis à l'initiative de la Délégation Départementale Vie Associative. L'objectif est de mettre en relation les différents acteurs œuvrant dans le domaine de l'aide et du conseil aux associations pour faciliter des réflexions communes, des synergies, développer des prestations et défendre les intérêts du monde associatif.

Par cette Charte, les acteurs et les actrices de l'aide à l'accompagnement et au développement de la vie associative souhaitent faire connaître et reconnaître les valeurs qui définissent leur identité commune et qui orientent leurs actions, tout en conservant la richesse de leurs spécificités. L'ensemble de ces valeurs génère une « valeur ajoutée » spécifique au secteur de l'environnement associatif.

La signature de la Charte est un acte contractuel. Par sa signature, toute partie prenante s'engage à mettre progressivement en œuvre les termes de la Charte et à déployer tous ses efforts pour les faire partager au réseau et les traduire dans ses activités comme dans ses relations avec les correspondants des différents services de l'Etat et des collectivités locales et territoriales.

Toute entité adhérant à cette Charte aura à cœur de fonder des partenariats avec les structures dont la nature des activités ou des objectifs se rapprochent des valeurs ici défendues.

Les 7 valeurs des Pôles Ressources

1. Bien être social

être plutôt qu'avoir

Les acteurs et actrices des Pôles Ressources visent à accompagner un développement associatif qui affirme la primauté des personnes et leur regroupement pour la réalisation de leur objet social. Ils reconnaissent l'importance de dimensions immatérielles (esthétiques, émotionnelles, spirituelles, etc.) nécessaires au fonctionnement de la société et à l'épanouissement de ses membres.

2. Citoyenneté et démocratie participative

chacun à une voix qui compte

Les acteurs et actrices des Pôles Ressources participent de manière libre, égalitaire et responsable à la construction d'une société assurant le développement des personnes et l'intérêt collectif. Ils appliquent la démocratie participative en favorisant le partage de l'information, la prise de décision et la reconnaissance du rôle de chacun.

3. Développement durable

produire pour vivre et non vivre pour produire

Les acteurs et actrices des Pôles Ressources reconnaissent l'interdépendance des processus socio-économiques et écologiques. Ils s'engagent à privilégier un système économique qui respecte les processus et équilibres écologiques dans un souci d'équité intra et intergénérationnel.

4. Autonomie

autonomes mais pas individualistes

Les acteurs et actrices des Pôles Ressources valorisent les compétences et renforcent les moyens d'agir des personnes (élus, bénévoles, salariés, membres, usagers, etc.) au sein de leur organisation. Ils cherchent à développer une plus grande autonomie de fonctionnement de celle-ci à l'égard du secteur public et des autres acteurs du secteur privé.

5. Solidarité

un plus un font plus que deux

Les acteurs et actrices des Pôles Ressources privilégient la recherche de l'intérêt collectif sur le seul profit individuel. Ils valorisent la création de lien social d'interdépendance au plan local, départemental voire même régional ou national.

6. Diversité

riche de nos différences

Les acteurs et actrices des Pôles Ressources s'engagent à comprendre, respecter et valoriser les différences entre les personnes et les structures, à prohiber toute forme de discrimination et à rechercher les complémentarités pour apprendre ensemble de chacun.

7. Cohérence

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Les acteurs et actrices des Pôles Ressources s'efforcent d'appliquer de façon cohérente l'ensemble des valeurs ci-dessus à tous les niveaux de fonctionnement. La cohérence des valeurs prônées et du vécu est essentielle à la crédibilité et au développement du réseau des Pôles Ressources et du monde associatif.

Quelques principes d'action illustrant les valeurs des Pôles Ressources

Rappel *Ce choix non exhaustif de principes d'action doit être lu comme des objectifs vers lesquels tendre. Chaque personne ou organisation les traitera en fonction de sa situation et de ses disponibilités. Certains peuvent être atteints ou d'autres partiellement. Ce qui compte, c'est l'esprit d'ensemble dans lequel la personne ou l'organisation agit. Ces valeurs et principes seront, à moyen terme, les repères d'organisation motivés à se reconnaître dans les Pôles Ressources.*

Respect de la logique de PROXIMITE

Tout acteur ou actrice des Pôles Ressources s'engage à :

- S'établir au cœur du tissu social local.
- Etre partie prenante de ses mutations.
- Etre partenaire de l'organisation de manifestations locales.

Respect de la logique de GRATUITE

Tout acteur ou actrice des Pôles Ressources s'engage à :

- Fournir à titre gracieux de manière générale, aux personnes ou aux associations en demande, tous renseignements ou accompagnements.
- Apporter une attention particulière aux nouvelles associations ou aux associations en voie de constitution.

Respect de la logique de FIABILITE DE L'INFORMATION

Tout acteur ou actrice des Pôles Ressources s'engage à :

- Actualiser en permanence ces sources d'information.
- Veiller à la fiabilité des informations apportées aux demandeurs.
- Ne pas être opposable face aux informations dispensées.

Respect de la logique d' INDIVIDUALISATION DE LA REPONSE

Tout acteur ou actrice des Pôles Ressources s'engage à :

- Apporter une attention particulière à la pertinence de la réponse associative.
- Repérer le plus finement possible les besoins réels des associations.
- Veiller particulièrement à son devoir de réserve, de confidentialité et de discernement.

Respect de la logique de TRAVAIL EN RESEAU

Tout acteur ou actrice des Pôles Ressources s'engage à :

- Fonctionner en relations étroites avec les correspondants associations des services de l'Etat.
- Travailler en réseau avec les autres Pôles Ressources.
- Partager les savoirs et compétences mobilisables dans les différents Pôles Ressources

Respect de la logique d' APPORTS TECHNIQUES

Tout acteur ou actrice des Pôles Ressources s'engage à :

- Aider à la constitution et à la création de nouvelles associations.
- Aider à la mise en place d'outils de gestion administrative.
- Apporter une aide juridique de base.
- Accompagner ponctuellement la gestion de projets ou orienter vers des structures d'accompagnement de projets.
- S'occuper directement ou indirectement de la formation des bénévoles.

Respect de la logique de COHERENCE

Tout acteur ou actrice des Pôles Ressources s'engage à :

- ▣ Partager une connaissance claire des valeurs qui guident l'organisation des Pôles Ressources.
- ▣ Communiquer et informer de manière transparente et efficace en cohérence avec nos actes.
- ▣ Anticiper et influencer plutôt qu'attendre et subir.
- ▣ Faire connaître et promouvoir le réseau des Pôles ressources.
- ▣ Mettre en placé et respecter les mesures adéquates permettant l'observation de la Charte et son évaluation régulière, pour gérer les risques d'incohérence.
- ▣ Distribuer et faire connaître la Charte au sein de son organisation.

Lille, le 20 octobre 2008

Monsieur le Prefet de la
Région Nord/Pas-de-Calais



Centre Socio-Culturel
de FOURMIES




Service Enfance et Jeunesse
de CAMBRAI



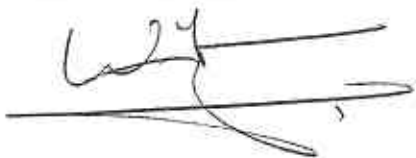
Maison des Associations
de CAUDRY



Maison des Jeunes et de la
Culture - Maison pour Tous
de DOUAI



Maison de la Vie Associative
de DUNKERQUE



Service Vie Associative
de GRANDE-SYNTHE



Centre Socio-Educatif
D'HAZEBROUCK



Pays du Moulin de Flandre
de WORMHOUT



Maison Régionale de l'Environnement
Et des Solidarités de LILLE



Union Régionale des Associations
Culturelles et Educatives du
Nord - Pas-de-Calais (URACEN)
de LILLE



Association pour la Gestion des
Associations de ROUBAIX



Maison des Associations
de TOURCOING



Comité Départemental Olympique
et Sportif du Nord de VILLENEUVE-
D'ASCQ

